

Depuis la fin de la période napoléonienne, le monde a connu trois grands cycles de mondialisation commerciale, avec trois grandes phases : spécialisation, maturité et déclin. Au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la Première Guerre mondiale, la dynamique de la mondialisation a reposé sur une spécialisation « ricardienne » de type « matières premières contre industrie ». Puis, pendant les Trente Glorieuses d'après-guerre, la remondialisation s'est appuyée sur une spécialisation horizontale « krugmanienne » de type « industrie contre industrie ». Enfin, dans les années 1980, l'ouverture de la Chine et de certains pays en développement aux investissements étrangers a ouvert un troisième cycle

caractérisé par une spécialisation verticale de type « microprocesseurs contre téléphones portables »<sup>1</sup>.

À chaque fois, l'amorce d'un nouveau cycle a coïncidé avec la relance du multilatéralisme, entendu comme un engagement des pays concernés à respecter des règles communes. Ainsi, au XIX<sup>e</sup> siècle, les traités de libre-échange fédérés par le Royaume-Uni généralisaient la clause de la nation la plus favorisée, qui oblige chaque État à appliquer les mêmes règles commerciales à tous ses partenaires. Après la Seconde Guerre mondiale, cet héritage a été repris par les États-Unis avec la création de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Enfin, la chute du mur de Berlin et la perspective « fin de l'histoire » d'un monde apaisé et libéral ont favorisé la création, en 1995, d'un GATT renforcé et élargi, l'OMC, qui intégrera notamment la Chine (2001) et la Russie (2012).

Durant toutes ces périodes, la mondialisation n'a pas systématiquement rimé avec libre-échange. L'apparition de nouveaux concurrents pendant la phase de maturité s'est accompagnée d'épisodes protectionnistes. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agressivité commerciale de pays « neufs », comme les États-Unis, l'Allemagne ou l'Argentine, a provoqué la hausse des droits de douane – en France, loi Méline de 1892. Ce recours raisonné au protectionnisme anticipait le repli de l'entre-deux-guerres et la vague quasi autarcique des années 1930. De même, dans les années 1970-1980, une nouvelle fièvre protectionniste – accords multifibres, accords d'autolimitation des exportations, Section 301 américaine, etc. – avait accompagné l'affirmation d'un nouveau rival pour l'Europe et les États-Unis, le Japon. Elle annonçait le déclin de la dynamique d'après-guerre fondée sur les industries « fordistes » – automobile, textile, sidérurgie, etc.

Au début des années 1990, sans que l'on s'en rende immédiatement compte, l'économie internationale s'est engagée dans un nouveau cycle, avec deux moteurs principaux : la révolution numérique et l'ouverture de la Chine, des pays en développement et des ex-pays socialistes. Cette simultanéité a conduit les entreprises des pays industriels à externaliser les tâches à fort contenu en travail et à faible valeur ajoutée – couture, assemblage. La spécialisation « Made in the World » ne porte ainsi plus sur des produits finaux, mais sur des étapes éparpillées d'un processus de production mondialisé.

En cohérence avec ses avantages comparatifs, la Chine s'est spécialisée dans les étapes situées en aval des processus de production. L'obstacle des droits de douane sur les biens intermédiaires importés a été habilement surmonté par la création accélérée de « zones franches d'exportation », méga « zones spéciales » extraterritoriales, qui conditionnent les avantages fiscaux et douaniers à l'exportation de la quasi-totalité – souvent 80 % – de la production. Ainsi, dès le début des années 1980, la Chine communiste, étatique et subventionnée, insularise un « atelier du monde » qui attire les firmes multinationales capitalistes, tournées vers les marchés occidentaux. La multiplication de ces zones franches d'exportation en Chine, mais aussi dans le monde, caractérise cette période<sup>1</sup>. Les figures emblématiques de ce cycle de mondialisation ne sont plus Ford et Volkswagen, mais Apple, qui occupe le sommet de la chaîne de valeur – et la très rentable distribution –, et la firme taïwanaise Foxconn, qui assemble dans la zone spéciale chinoise de Shenzhen des composants importés du Japon, de Corée du Sud, de Taiwan ou des États-Unis.

Deux unions de la

① d'un économiste.

Jean-Pierre PIROEN

→ 3 mondialisations

- ricardienne DIT

- krugmanienne (erreur ex)

- DIPP

À chaque fois,  
l'amorce d'un  
nouveau cycle a  
coïncidé avec  
la relance du  
multilatéralisme

SOURCE :

Revue RIS 132

hiver 2023

mondialisation

David Todd

Professeur des universités à Sciences Po Paris.

② d'un historien

Bill Clinton affirmait en 2000 que la mondialisation n'est pas « quelque chose que l'on peut contenir ou arrêter », mais « l'équivalent économique d'une force naturelle, comme le vent ou l'eau »<sup>1</sup>. Cette vision alors banale d'une intégration économique de la planète comme le produit d'une évolution naturelle et inexorable peine aujourd'hui à convaincre. On s'interroge, désormais, plutôt sur les risques de démondialisation. Les cours d'eau et les vents dominants se seraient-ils spontanément inversés ?

Les historiens confrontés à la mondialisation de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont apporté deux correctifs importants au fatalisme triomphateur qu'exemplifient les remarques de Bill Clinton. D'abord, ils ont souligné que l'humanité avait connu d'autres périodes d'intégration à l'échelle intercontinentale, sinon globale : l'unification du monde méditerranéen à la fin de l'Antiquité, l'intensification des échanges entre les différentes composantes de l'Eurasie au XIII<sup>e</sup> siècle, ou l'intégration économique de la planète du XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, ils ont montré que ces processus d'intégration s'appuyaient toujours sur des structures politiques, à savoir des formations impériales exerçant une domination hégémonique intercontinentale. Ainsi, bien que les technologies et les conditions environnementales aient également joué un rôle important, chaque vague de mondialisation a été portée par l'affirmation d'un empire aux dimensions globales : Rome à l'échelle du monde méditerranéen, les conquêtes de Gengis Khan en Eurasie, et l'Empire britannique, qui gouvernait un quart de la population et de la superficie du monde vers 1900. De même, notre mondialisation a largement reposé sur l'établissement d'un empire états-unien au lendemain de

)) idée de  
↓  
EX  
—

1. William J. Clinton, « Remarks at Vietnam National University in Hanoi », 17 novembre 2000.

la Seconde Guerre mondiale. Le discours de la mondialisation triomphante a d'ailleurs fleuri dans les années 1990, après que la chute de l'Union soviétique eut éliminé le principal obstacle à la puissance impériale des États-Unis.

Une réflexion historique sur la démondialisation impose donc de s'interroger sur les causes de l'effondrement des empires qui constituaient les soubassements politiques des précédentes vagues de mondialisation. Nous nous contenterons ici d'examiner les deux exemples les plus classiques, ceux de Rome et du Royaume-Uni, et les leçons que l'on peut en tirer sur les risques de démondialisation du temps présent.

-> ds mondialisations anciens (Empire romain, Empire mongol sous Gengis KHAN au 13<sup>e</sup>)

-> ds mondialisations contemporaines  
XIX<sup>e</sup> : empire britannique  
XX<sup>e</sup> : hegemon américain